

## Femme millionnaire 10%

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 - Identificateurx produit

Nom commercial eu : **Flu vegas 10%**  
produit/désignation

Nom chimique : **MA**  
Type de produit : **je**

#### 1.2 - Utilisations iden tifiantes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinen t - **Parfums, produits parfumés**

#### 1.3 - Renseignements concr éant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Decosign**

**Rue Emile Tabary**

**59970 Fresnes sur Escaut France**

**Decosign.picajess@gmail.com – <https://decosign.fr.nf>**

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 - Classification de la substance ou du m a.

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP<sup>1</sup>]

Skin Sens. 1 : Sensibilisation cutanée - Caté gorie 1

Aquatic Chronic 2 : Danger pour l'environnement n u - ,je - Aquatic Chronic 2

#### 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Content : **1,1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17-hexadecyl-1,2,3,3-perimethyl-1H-inden-4-one (CAS No.: 54464-57-2) | benzyl 33704-61-9) | 3 methyl 4-(2,6,6 trimethyl 2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one (CAS No.: 127-51-5)**

Mention d'avertissement : **Attention**

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets - durst's à long terme

Conseils de prudence

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

## Femme millionnaire 10%

P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Phrases EUH	: Aucun

### 2.3 - Autres dangers

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 - Substances

Non applicable

### 3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one	n°CAS : 54-34-57-2 Numéro d'identification UE : N°CE : 259-174-3	<= 2	Aquatic Chronic 1 - H410 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
2H-Pyran-4-ol, tetrahydro-4-methyl-2-(2-methylpropyl)-	n°CAS : 63500-73-0 Numéro d'identification UE : N°CE :	< 1	Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable
benzyl salicylate	n°CAS : 118-58-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-262-9	< 1	Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
1,2,3,5,6,7-hexahydro-1,1,2,3,3-pentamethyl-4H-inden-4-one	n°CAS : 33704-61-9 Numéro d'identification UE : N°CE : 251-649-3	<	Aquatic Chronic 2 - H411 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	n°CAS : 1222-05-5 Numéro d'identification UE : 603-212-00-7 N°CE : 214-946-9	1	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Non applicable
3-methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one	n°CAS : 127-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-846-3	< 1	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
2-ethyl-4-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol	n°CAS : 28219-61-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 248-908-8	< 1	Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
(ethoxymethoxy)cyclododecane	n°CAS : 58567-11-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 261-332-1	< 1	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
[3R-(3a,3aβ,6β,7β,8αc)]-octahydro-6-methoxy-3,6,8,8-tetra-methyl-1H-3a,7-methanoazulene	n°CAS : 19870-74-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 243-384-7	< 1	Aquatic Chronic 1 - H410 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
α-hexylcinnamaldehyde	n°CAS : 101-86-0 Numéro d'identification UE : N°CE : 202-983-3	< 0,1	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
linalyl acetate	n°CAS : 115-95-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-116-4	< 0,1	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
1-(2,5,10-trimethylcyclododec-a-2,5,9-trien-1-yl)ethanone	n°CAS : 144020-22-4 Numéro d'identification UE : N°CE :	< 0,1	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
linalool	n°CAS : 78-70-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-134-4	< 0,1	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
3,7-dimethylnona-1,6-dien-3-ol	n°CAS : 10339-55-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 233-732-6	< 0,1	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
3-(p-methoxyphenyl)-2-methylpropionaldehyde	n°CAS : 5462-06-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 226-749-5	< 0,1	Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

## Femme millionnaire 10%

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
d-limonene	n°CAS : 5989-27-5 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-813-5	< 0,1	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 3 - H412 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
1-(5,6,7,8-tetrahydro-3,5,5,6,7,8-hexamethyl-2-naphthyl)ethan-1-one	n°CAS : 1506-02-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 16-133-4	< 0,1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 1 - H410	Non applicable
coumarin	n°CAS : 11-64-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-16-7	< 0,1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Citronellol	n°CAS : 11-54-9 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-375-0	< 0,1	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
3-(p-cuményle)-2-methylpropionaldehyde	n°CAS : 6013-48-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 229-63-0	< 0,1	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
3-(4-tert-butylphényle)propionaldehyde	n°CAS : 18127-00-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 242-016-2	< 0,1	Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 STOT RE 2 - H373	Non applicable
oxacycloheptadec-10-en-2-one	n°CAS : 28645-51-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 249-120-7	< 0,1		Non applicable
3-(p-éthylphényle)-2,2-dimethylpropionaldehyde	n°CAS : 67634-15-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 266-819-2	< 0,1	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
7-hydroxycitronellal	n°CAS : 107-75-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-518-7	< 0,1	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
1-(2,6,6-triméthyl-1,3-cyclohexadien-1-yl)-2-buten-1-one	n°CAS : 23696-85-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 245-833-2	< 0,1	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable
isoeugenol	n°CAS : 97-54-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 202-590-7	< 0,1	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	n°CAS : 128-37-0 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-881-4	< 0,1	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Non applicable
bornan-2-one	n°CAS : 76-22-2 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-945-0	< 0,1	Acute Tox. 4 Dermal - H332 Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 2 - H373	Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 - Description des mesures de premiers secours

#### En cas d'inhalation

- aucunes mesures particulières ne sont exigées.
- Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

## Femme millionnaire 10%

- En cas d'ingestion
- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
  - NE PAS faire vomir.

### 4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes et effets - En cas d'inhalation
- Aucune information disponible.

- Symptômes et effets - Après contact avec la peau
- Provoque une irritation cutanée.

- Symptômes et effets - À l'contact avec les yeux
- Aucune information disponible.

- Symptômes et effets - En cas d'ingestion
- Aucune information disponible.

### 4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 - Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés
- ABC-poudre
  - Dioxyde de carbone (CO2)
  - Mousse
  - lame d'extinction

- Moyens d'extinction inappropriés
- Eau à grand débit

### 5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
- Aucune information disponible.

### 5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Pour les non-sauveteurs
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Pour les sauveteurs
- Aucune information disponible.

### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes et matériel de confinement
- Aucune information disponible.
- Méthodes et matériel de nettoyage
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
  - Rincer abondamment avec de l'eau.
- Techniques inappropriées
- Aucune information disponible.

### 6.4 - Référence à d'autres rubriques

## Femme millionnaire 10%

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Recommandation

- Éviter de: Contact avec la peau
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau

##### Notice explicative sur l'hygiène et la sécurité générale

- Aucune information disponible.

#### 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Aucune information disponible.

#### 7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 - Paramètres de contrôle

#### 8.2 - Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Il est recommandé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue et les agents chimiques des gants de protection ci-dessus mentionnés pour des applications spécifiques.
- Les crèmes peuvent remplacer un moyen de protection personnelle.
- Porter les gants de protection homologués



- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	<u>Liquide</u>	<u>Aspect</u>
<u>Couleur</u>		<u>Odeur</u>
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible
pH		Aucune donnée disponible
Point de fusion		Aucune donnée disponible

## Femme millionnaire 10%

Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

### Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

### 9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

### 10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

## Femme millionnaire 10%

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD <sub>50</sub> oral (rat)	Aucune donnée disponible
LC <sub>50</sub> dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LC <sub>50</sub> dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC <sub>50</sub> inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation ... vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Sensibilisation respiratoire Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
- Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

#### 11.2 - Informations sur les autres dangers

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible

## Femme millionnaire 10%

ErC50 other aquatic organisms	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic organisms	Aucune donnée disponible

- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (BO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (LC)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

### 12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Aucune information disponible.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

### 14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

### 14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable